



## Cotisations pour la saison 2021-2022

Malgré la pandémie due au covid19 et les difficultés financières qui en découlent pour la gestion du club et surtout à cause des mêmes difficultés que vous, joueurs ou parents de joueurs, devez également rencontrer, nous avons décidé de ne pas augmenter les cotisations de la prochaine saison. En échange, dès que les conditions sanitaires nous permettront d'organiser nos manifestations, nous vous demandons d'y participer en nombre ainsi qu'à la vente des différents produits que nous vous proposons chaque année.

CATEGORIES	NIVEAU	DATE DE NAISSANCE	COTISATION
<b>BABYS</b>	<b>U5</b>	<b>2017 – 2018</b>	<b>155 €</b>
<b>JEUNES F/G</b>	<b>U6 à U19</b>		<b>180 €</b>
<b>SENIORS D/H</b>			<b>240 €</b>
<b>SENIORS D/H</b>	<b>UNIQUEMENT</b>	<b>ENTRAINEMENT</b>	<b>100 €</b>

**La cotisation à payer est fonction de l'équipe dans laquelle joue votre enfant.**

Déduction de 20 € sur la totalité des cotisations si 2 joueurs d'une même famille sont affiliés au club,

Déduction de 50 € sur la totalité des cotisations si 3 joueurs d'une même famille sont affiliés au club,

**Modalités : le montant est à payer au compte IBAN BE48 7512 0776 3027 du club, en mentionnant le Nom, Prénom et l'équipe de votre / vos enfants. La cotisation doit être payée pour le 15 OCTOBRE, au plus tard.**

Dans un souci d'équité financière, les joueuses et joueurs des équipes séniors qui n'ont pas honoré leur cotisation de l'année 2020-2021, devront ajouter au montant 2021-2022 un solde restant dû de 120 € soit un total de 360 €. Ces joueurs ne recevront l'autorisation de jouer en compétition qu'après réception de cette somme sur le compte du club.

*SI vous souhaitez des dispositions particulières pour le paiement de la cotisation, n'hésitez pas à contacter notre trésorier Réginald GENNEN au 087/89.10.48 ou par mail : [bchc.tresorerie@gmail.com](mailto:bchc.tresorerie@gmail.com)*

Tout joueur qui n'aura pas payé sa cotisation au 15/10/2021, recevra dans les 15 jours qui suivent un mail de rappel et ne sera plus aligné pour les matchs de son équipe, tant que celle-ci ne sera pas arrivée sur le compte du club. Si un joueur ne paye pas sa cotisation avant la fin de la saison sportive, toute mutation administrative, pour la saison suivante, vers un autre club, sera bloquée jusqu'à la réception du montant dû.

La cotisation couvre l'affiliation à la Fédération, l'assurance contractée pour chaque membre ainsi que les frais de fonctionnement, d'entraîneurs et de coaching. En cas d'accident survenu lors d'un match ou d'un entraînement, l'assurance de la Fédération prend en charge une partie des frais qui ne sont pas remboursés par votre mutuelle ou votre assurance personnelle.

Sur base d'un formulaire obtenu auprès de votre mutuelle et rempli par le secrétariat du club, vous pouvez retoucher une quote-part forfaitaire de la cotisation.

**A leur demande, les parents de tous nos affiliés de < de 12 ans à la date du paiement de la cotisation et du droit d'inscription à un stage** organisé par le R.B.C.H.C.pourront également obtenir une déclaration ONE du club reprenant les différents montants. Cette attestation devra être jointe à votre déclaration fiscale annuelle et vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt qui s'élève approximativement à 45 % du montant renseigné. Votre demande pour l'année civile 2021devra être adressée, avant fin février 2022, uniquement par mail, à *notre trésorier Réginald GENNEN* au point de contact : [bchc.tresorerie@gmail.com](mailto:bchc.tresorerie@gmail.com)

Des modifications à ce présent document pourraient être apportées en fonction des modalités de déconfinement décidées par le monde politique ou sportif.

**Information:** la recette globale des cotisations ne représente que 35 % des frais de fonctionnement du club pour toute une saison. Les autres activités, telles que la tenue du bar pendant les matchs, le soutien des sponsors, le souper annuel, la St Nicolas, la vente de vin, l'opération 1.000 boulets, les tournois et toutes les organisations extra-sportives doivent nous permettre d'apurer les 65 % restants.

**Le C.A. du Royal Basket Club Henri-Chapelle vous souhaite une excellente saison 2021-2022.**

Jean SCHOONBROODT  
Président